

Médecine Légale.

Nos Collections Chimiques et Pharmaceutiques fournissent au Professeur de Jurisprudence Médicale tout ce qu'il peut désirer pour faire ses expériences explicatives de la partie toxicologique de son Cours.

Les Cours commencent le premier Lundi de Novembre et se continuent tous les jours, sans interruption, jusqu'au 1er Mai suivant.

Les Elèves doivent s'inscrire en entrant, et faire connaître le nombre de Cours qu'ils veulent suivre.

Ils devront être très-réguliers et assidus à suivre les différents Cours ainsi que l'Hôpital et les dissections, sans quoi leurs cartes seront nulles.

L'Ecole désire appeler l'attention des Elèves sur les avantages certains qu'il y a pour eux de ne pas s'en tenir absolument aux exigences de la loi qui réclame deux Sessions de Cours ; en commençant à suivre les Cours dès la première année d'Etudes, les Elèves se forment bientôt à l'esprit d'observation et au goût du travail, outre qu'ils profitent ainsi d'Instructions Médicinales pendant quatre années consécutives sans plus de frais que lorsqu'ils commencent à suivre les Cours à leur troisième et quatrième année.

Institut-Médical.

Fondé il y a quatre ans par les Elèves, l'Institut-Médical n'a cessé de marcher dans la voie qu'il s'était tracée, c'est-à-dire l'avancement dans la science au moyen de l'instruction mutuelle. Désireux d'atteindre leur but, les Elèves se sont empressés de donner devant cette Société des Lectures sur divers sujets ayant trait à leur profession, et d'y soutenir des Discussions aussi intéressantes qu'utiles. Plusieurs Médecins, amis du progrès, se sont fait un plaisir de seconder leurs efforts en venant, de temps à autre, leur communiquer le résultat de leur expérience. Cette Société possède un commencement de Bibliothèque Médicale qui, grâce à leur zèle, promet d'acquérir avant longtemps